

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE L'ÉTAT DANS LE VAL-D'OISE

DECEMBRE 2022 - RAAE n° 139 du 26 décembre 2022
publié le 26 décembre 2022

Préfecture du Val-d'Oise
Direction de la coordination et de l'appui territorial
Bureau de la coordination administrative
CS 20105 - Avenue Bernard Hirsch
95010 CERGY-PONTOISE

Tél : 01 34 20 29 39
mél : pref-raa95@val-doise.gouv.fr

L'intégralité du recueil est consultable en préfecture
et sur le site Internet de la préfecture du Val-d'Oise : www.val-doise.gouv.fr

PRÉFECTURE DU VAL-D'OISE

DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA LÉGALITÉ

Bureau de l'intercommunalité et du contrôle de légalité

Arrêté n° A 22-048 du 15 décembre 2022 portant changement de nom et modification statutaires du syndicat mixte départemental d'électricité, gaz et télécommunication du Val-d'Oise (SMDEGTVO) 1

Arrêté inter-préfectoral n° 78-2022-12-22-0003 du 22 décembre 2022 constatant la modification des statuts du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la région de l'Hauttil (SIARH) et mettant fin à l'exercice des compétences dudit syndicat 13

Bureau du contentieux et de l'expertise juridique

Arrêté du 23 décembre 2022 fixant la liste des publications de presse et des services de presse en ligne habilités à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2023 32

Bureau de la réglementation et des élections

Arrêté n° 2022-202 du 23 décembre 2022 autorisant la demande de prêt de la FONDATION LEONIE CHAPTAL reconnue d'utilité publique, sise 19 Rue Jean Lurçat - Le Haut du Roy à Sarcelles (95200) 35

DIRECTION DE LA COORDINATION ET DE L'APPUI TERRITORIAL

Arrêté préfectoral n° 22-178 du 26 décembre 2022 modifiant l'arrêté n° 2022-169 du 7 novembre 2022 donnant délégation de signature à M. Philippe MALIZARD, sous-préfet de l'arrondissement d'Argenteuil 37

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES

Service de l'urbanisme et de l'aménagement durable

Arrêté préfectoral n° 2022-17075 du 20 décembre 2022 portant autorisation, au bénéfice du conseil départemental du Val-d'Oise, de pénétrer et d'occuper temporairement des propriétés privées situées sur la commune de Montmagny dans le cadre du projet de suppression du passage à niveau n° 4 sur les communes de Deuil-la-Barre et de Montmagny 43

DIRECTION RÉGIONALE ET INTERDÉPARTEMENTALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET DES TRANSPORTS IDF

Arrêté n° 2022-29 du 15 décembre 2022 portant inutilité, désaffectation, déclassement du domaine public de l'État et remise au service local du domaine des parcelles AD 360 ET 779 à La Frette-sur-Seine, pour une superficie totale de 755 m² 47